

Pays : Lettonie-Lituanie

Commission : Elargissement

Problématique : Quelle place peut-on donner aux pays officiellement candidats à intégrer l'Union Européenne et quelle stratégie d'élargissement mener à l'horizon 2050 ?

La Lettonie et la Lituanie sont des pays limitrophes, ils se trouvent au nord-est de l'Europe et bordent la mer Baltique. Ils font partie des pays baltes. Leurs pays limitrophes sont, l'Estonie, la Russie, la Biélorussie et la Pologne. Riga est la capitale de la Lettonie et Vilnius la capitale de la Lituanie. Leurs langues officielles sont le letton et le lituanien. Depuis 2014 et 2015 leur monnaie courante est l'euro. Ils ont rejoint l'UE en 2004, ils sont membres de l'OTAN ainsi que de l'espace Schengen depuis 2007. En 1990 les deux pays ont été proclamés indépendants de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS). Leur régime politique actuel est une république parlementaire, dirigée par le président Egils Levits et le premier ministre Arturs Krišjānis Kariņš (en Lettonie). Le président lituanien est Gitanas Nausėda et la première ministre Ingrida Šimonytė. La majorité des commerces, exportations et importations effectuées par la Lettonie et la Lituanie, sont des commerces intra-UE. En effet, plus de 70% de leurs importations proviennent d'Etats membres de l'Union Européenne.

L'élargissement de l'Union Européenne est une question qui peut faire débat pour beaucoup. Huit pays sont officiellement candidats à l'adhésion et deux ont déposé leur candidature mais n'ont pas encore le statut de candidat. Il convient également de noter que l'élargissement de l'Union Européenne est une question complexe et controversée, qui implique de nombreux facteurs tels que les avantages économiques et politiques, la sécurité, la stabilité et la cohésion entre les États membres (équilibre de la représentation au parlement européen). Ces adhésions pourraient poser un vrai problème stratégique pour la Commission et les Etats Membres de l'Union Européenne ainsi que pour le futur plan d'élargissement envisageable à l'horizon 2050 : Quels peuvent être les risques rencontrés une fois l'intégration effectuée? Jusqu'où les frontières de l'Union Européenne peuvent-elles s'étendre? Et quelles sont leurs limites (doit-on fixer des limites)? Certains pays candidats ne sont-ils pas des dangers potentiels (deux exemples actuels d'états membres qui se séparent du libéralisme politique : Hongrie et la Pologne)? Avec la crise économique actuelle l'Union Européenne est-elle encore capable d'accueillir d'autres pays candidats dans de bonnes conditions? Comment garantir une paix (entente, consensus) durable au sein même de l'Union Européenne ?

La Lettonie a traditionnellement soutenu l'élargissement de l'Union Européenne et a joué un rôle actif dans les négociations d'adhésion de plusieurs pays des Balkans occidentaux. La Lettonie estime que l'élargissement de l'Union Européenne contribue à la stabilité, à la sécurité et à la prospérité de l'ensemble du continent européen. En ce qui concerne les solutions spécifiques pour l'élargissement de l'Union Européenne, la Lettonie soutient généralement une approche fondée sur des critères clairs et transparents pour l'adhésion des nouveaux membres. La Lettonie estime également que les pays candidats doivent être prêts à respecter les obligations et les normes de l'Union européenne avant leur adhésion, afin de garantir une intégration en douceur et réussie dans l'Union européenne. Cela inclut des exigences en matière de réformes politiques, économiques et institutionnelles, ainsi que des critères, dits "critères de Copenhague" et mentionnés dans l'article 49 du TFUE : respect des libertés individuelles et publiques, respect des droits de l'homme, de l'état de droit, lutte contre la corruption, institutions démocratiques... Enfin, la Lettonie souligne l'importance de maintenir la cohésion et la solidarité entre les États membres existants, tout en accueillant de nouveaux membres dans l'Union européenne.

La procédure d'adhésion comprend différentes phases et débute par l'octroi du statut d'État candidat. En cas de réponse positive, une stratégie de pré-adhésion est mise en œuvre (aides

financières pour mener les réformes institutionnelles et économiques nécessaires). L'UE doit également être prête à l'accueil de nouveaux pays, une volonté qui correspond à sa capacité d'absorption. Cette absorption comprend la garantie de bonnes conditions d'accueil, en termes économiques (budget suffisant) et stratégique (capacité décisionnelle, volontarisme politique). Il convient aussi que chaque pays membre de l'Union européenne ait sa propre position sur l'élargissement, en fonction de ses intérêts et de ses priorités. La délégation de la Lettonie-Lituanie garde tout de même une certaine crainte de l'élargissement par peur d'une inflation, comme celle connue lors de son adhésion en 2004, (l'inflation ayant augmenté de 2,9% à 6,2%, et ayant encore accéléré dans les années suivantes).

Pour conclure, les pays candidats à l'adhésion de l'Union Européenne, peuvent selon nous contribuer à une certaine stabilité et prospérité du continent européen . Nous ne nous opposons donc pas à leur adhésion et sommes ouverts à un possible élargissement .